



vous invite à son

6^{ème} «TOURNOI ÉPÉE d'AVON»

Challenge Open M9 - M11 - M13 - M15 Filles et Garçons

comptant pour le Challenge de l'Avenir Épée 2020 du CDE 77

samedi 16 novembre 2019

Complexe sportif de la Vallée

2 rue Georges Clémenceau

77210 AVON

us.avon.escrime77@gmail.com

RÈGLEMENT : Le Tournoi se déroule à l'épée électrique.

1. Horaires :

Catégories	Inscriptions	Scratch	Début
M9 Filles et Garçons	13h00	13h15	13h30
M11 Filles et Garçons	13h30	13h45	14h00
M13 Filles et Garçons	14h30	14h45	15h00
M15 Filles et Garçons	15h00	15h15	15h30

2. Formule :

1 tour de poule sans éliminés suivi d'un tableau d'élimination directe. La 3^e place ne sera pas tirée.

Poule : **M9** : 3 touches, 2 minutes

M11 : 4 touches, 2 minutes

M13 : 4 touches, 3 minutes

M15 : 5 touches, 3 minutes

Tableau : **M9**: 6 touches, 2 x 2 mn avec 30s de pause

M11: 8 touches, 2 x 2 mn avec 1 mn de pause

M13 : 8 touches, 2 x 3 mn avec 1 mn de pause

M15 : 10 touches, 2 x 3mn avec 1 mn de pause

3. Catégories :

M9 nés en 2011-2012

M11 nés en 2009-2010

M13 nés en 2007-2008

M15 nés en 2005-2006

4. Armes :

- M9 : épée électrique lame 2 poignée droite
- M11 : épée électrique lame 2 poignée droite
- M13 : épée électrique lame 2
- M15 : épée électrique lame 5

5. Tenues :

Tenue 350 N, sous-cuirasse 350 N (M9 et M11), 800 N (M13 et M15). Normes officielles FFE.

6. Inscriptions :

Au plus tard le **jeudi 14 novembre 2019 à 23h59**, en ligne sur le site de la FFE, <https://extranet.escrime-ffe.fr/> rubrique «engagements». **Aucune inscription sur place.**

7. Droits d'engagement :

Les droits d'engagement à régler sur place : **10€**

8. Arbitrage :

Les clubs doivent présenter 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés.

Les arbitres seront indemnisés selon les barèmes en vigueur sur le département et en fonction de leur diplôme (présentation de la carte d'arbitre, maximum arbitre régional).

9. Récompenses :

Aux 4 premiers de chaque catégorie.

10. Directoire technique :

Le directoire technique sera seul habilité à étudier les recours et à trancher les cas litigieux. Sa décision sera sans appel sur le lieu de la compétition.

11. Divers :

Un stand de restauration sera présent durant toute la compétition.

2 parkings gratuits à proximité seront fléchés à partir du gymnase :

P Jacques Durand, 95 rue du Vieux Rû et **P** Maison dans la Vallée, 29 rue du Vieux Rû

L'US AVON ESCRIME, organisateur du tournoi se réserve le droit d'apporter les aménagements nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

L'accès aux pistes est exclusivement réservé aux tireurs, arbitres, Maîtres d'Armes dans un but uniquement pédagogique, et aux organisateurs.

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E. L'engagement entraîne l'approbation du présent règlement.

Le « TOURNOI d'ÉPÉE d'AVON » est organisé avec la collaboration du Comité Départemental 77, du Service des Sports et des Services Techniques de la Ville d'AVON.

